



**CONTESTATION CARTOGRAPHIE HYDROGRAPHIQUE
DE LA CARTE IGN 1/25 000ème
Demande d'expertise**

**Remplir un imprimé par commune et par écoulement et l'accompagner
d'une carte localisant le tracé contesté**

DEMANDEUR

Nom, Prénom : LEROUX Jean-Luc
Nom personne morale (EARL, GAEC, Association...):
EARL Le Clos LEROUX
Adresse : Le Clos aux Veaux 72610 Ancennes
Téléphone : 02 33 32 25 54
Courriel : leaux_jean-luc@orange.fr
N° SIRET : 502 892 73 00017 ou à défaut, date de naissance : _____
Statut : propriétaire riverain exploitant riverain observateur extérieur
Qualité : exploitant agricole technicien de rivière autre : _____

SITUATION DE L'ÉCOULEMENT À EXPERTISER

Commune : Ancennes Lieu-dit : La Basse Cau
Références cadastrales (n° et section) : ZE 55
Longueur concernée : _____

Joindre un extrait de la I.G.N 1/25 000 (sélectionner l'échelle en bas de l'écran) disponible sur le site internet de géoportail : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

- indiquer le lieu dit et la commune où se trouve le linéaire contesté
- Localiser le linéaire contesté à l'aide des outils géoportail ou imprimer la carte et le localiser à la main.
- Répéter la même procédure par écoulement contesté.

PRESENCE/ ABSENCE D'UN ECOULEMENT

PRESENCE D'UN ECOULEMENT, CONFORMEMENT A CE QUI EST INDIQUE SUR LA CARTE IGN ?

oui non

SI OUI, EST-IL BUSE?

oui non

S'AGIT IL D'UN FOSSE DE REMEMBREMENT ? oui non

SI OUI, COMBIEN DE JOURS PAR AN, TRANSPORTE IL DE L'EAU ET A QUELLE PERIODE, GENERALEMENT?

LE TRACE EST IL BIEN LOCALISE SUR LA CARTE IGN ? oui non

EN TRAITS PLEINS :

EN POINTILLES :

EST-IL CLASSE COURS D'EAU, SUR LA CARTE DES COURS D'EAU (EN BLEU)? oui non

FORMULAIRE D'EXPERTISE D'UN COURS D'EAU DE L'ADMINISTRATION

A REMPLIR SI LE TRACE CONTESTE EST CLASSE COURS D'EAU

DESCRIPTION DE L'ÉCOULEMENT CONTESTÉ

DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT :

. Occupation des sols :

bois culture prairie friche surface imperméabilisée

. Présence d'un talweg (ligne joignant les points les plus bas d'une vallée) : oui non

. L'écoulement emprunte-t-il le talweg ? oui non

CONTINUITÉ DE L'ÉCOULEMENT CONTESTE :

. Origine de l'écoulement :

source ponctuelle plan d'eau lavoir zone humide suintement

ruissellement émissaire de drainage autres : forêt

. Destination de l'écoulement :

cours d'eau fossé plan d'eau zone humide autre : _____

CARACTÉRISTIQUES DU LIT DE L'ÉCOULEMENT CONTESTE :

. Berges visibles ? : oui non

. Présence d'un lit marqué ? oui non

. Types de matériaux présents dans le fond de l'écoulement :

sable gravier vase organique autre : Ras d'écoulement

. La nature des matériaux du fond est différente de ceux présents sur la parcelle traversée :

oui non

. Présence d'un lit naturel à l'origine ? oui non ne sait pas

Si oui, la végétation est-elle différente de la végétation à proximité ? oui non

. Types de végétaux :

. Présence d'une faune spécifique ? : oui non ne sait pas

. Si oui, crustacés mollusques poissons insectes aquatiques

autres :

ÉVALUATION DU DÉBIT DE L'ÉCOULEMENT CONTESTÉ :

À la date de l'observation :

Présence d'eau : oui non

Si oui : eau courante eau stagnante

Date des dernières précipitations, au moment de l'observation : 30 janvier 2021.

Hauteur des dernières précipitations : 65 mm

Au cours de l'année :

Présence d'eau toute l'année : oui non

Présence d'un débit (eau courante) toute l'année : oui non

Si écoulement intermittent :

Période d'assec ? :

Périodes où il n'y a pas de débit (eau stagnante) ? :

HISTORIQUE

. L'écoulement figure-t-il sur la carte de Cassini ? oui non

la carte d'état-major ? oui non

le cadastre napoléonien ? oui non

le cadastre actuel ? oui non

. L'écoulement figure-t-il sur la carte IGN disponible sur le géoportail ?

oui non

Si oui, en trait bleu plein en trait bleu pointillé

. L'écoulement est-il nommé ? oui non

Si oui, nom :

. L'écoulement a-t-il fait l'objet de travaux de rectification ? oui non - Si oui, date : 1996

curage ? oui non - Si oui, date :

déplacement ? oui non - Si oui, date :

busage ? oui non - Si oui, date : 1996

autres ? oui non - Si oui, date :

Préciser les autres travaux : Un busage a été effectué dans l'écoulement initial en mars 1996

. Les zones en amont de l'écoulement ont fait l'objet de travaux de drainage ? oui non

de remblai ? oui non

de mise en eau ? oui non

autres

. Commentaires :

Un busage a été effectué dans l'écoulement initial en mars 1996 avec demande auprès de la DDT et études effectuées par M^r GORGEN qui était hydrologue à la DDT à l'époque.

PJ = Plan IGN

Courrier Bureau études

Plan d'exécution.

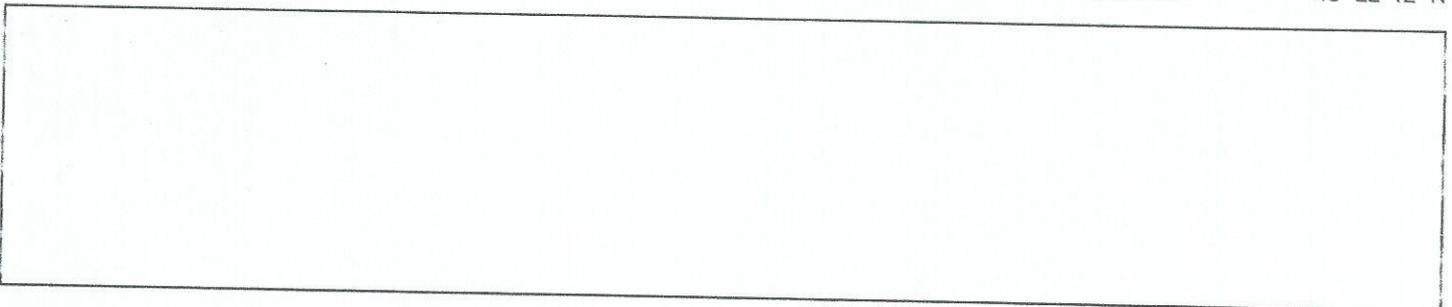
Fait à Ancinnes, le 1/02/2021

Le demandeur :

E.A.R.L. Le Clos LÉROUX

Le Clos aux Veaux

LA BASSE COUR ANCINNES



Le Pont
72170 ASSE LE RIBOUL

Tél. 43.97.13.69

FAX 43.33.14.25

Qualification OPQIBI n° 81120486

Infrastructures et Environnement

GAEC LEROUX
"Barenton"

72610 ANCINNES

Le 31 mai 1996

Objet : Drainage agricole ANCINNES

Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint en 3 exemplaires, le dossier d'étude du projet de drainage concernant la parcelle ZE n° 55p à ANCINNES, vous appartenant.

Je vous informe que je transmets, ce jour, à la DDA (M. GORGEN), le même dossier en 2 exemplaires.

Par ailleurs, vous trouverez, ci-joint, la facture correspondante, aux fins de règlement.

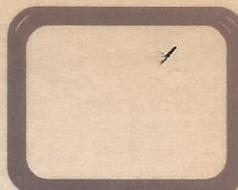
Vous souhaitant bonne réception de ces documents,
Et restant à votre disposition,

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

R. GULARD.


PS: J'envoie également ce jour à M. Gorgen, la facture établie au nom de l'ASA. Dès réception du virement, je vous ferai un avoir accompagné d'un chèque en remboursement de votre paiement.

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'ANCINNES



G.A.E.C. LEROUX

Barenton

ANCINNES

DRAINAGE AGRICOLE

Commune d'ANCINNES

Parcelle section ZE n° 55p

PROJET D'EXÉCUTION

dossier

96208

date

Mars 1996

dess.

échelle

1/1000



Modifications

BET GUIARD Ingénierie
72170 ASSE LE RIBOUL
Tél.43.97.13.69 - Fax 43.33.14.25

LEGENDE

PARCELLES DRAINEES

-  changement de pente
-  changement de diamètre
-  chambre de raccordement
-  bouche de décharge
-  avaloir
-  captage

Exploitant	Parcelles	Superficie cadastrale	Superficie drainée
------------	-----------	-----------------------	--------------------

EXECUTION DES TRAVAUX : La responsabilité du bureau d'études, suivant les art. 1792 et 2270 du Code Civil, ne peut être engagée que dans le cas où la surveillance technique des travaux lui est confiée.

